

## Chapitre 1

# **La représentation du nègre sous le régime esclavagiste et le projet de société postesclavagiste**

Dès le début de la colonisation, après l'insuccès du système de l'engagement de travailleurs européens, l'esclavage des Africains et de leurs descendants fixa le mode de production et il détermina les rapports sociaux. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le système esclavagiste prend ses marques et affermit son poids dans la vie économique et sociale. Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, parvenu au maximum de ses capacités de production, le système traverse une crise, sous les effets du progrès technique remettant en question sa pertinence et sous les coups des abolitionnistes. Ce déclin domine certes la vie de la colonie, il perturbe la vie des habitations, mais ne s'oppose nullement au maintien des caractères fondamentaux du régime servile.

Les mœurs et le discours de la société guyanaise au temps de l'esclavage s'inscrivent dans la com-

munauté des destins coloniaux et américains. L'univers social des esclaves incluent donc la discipline des ateliers, leur vie matérielle, religieuse et familiale, les violences générées par le système social (la violence légale et illégale, celle des maîtres et celle des esclaves contre leur propre personne, leurs proches ou leurs maîtres), la diversité des formes d'adaptation et de résistance aux contraintes imposées aux corps (invention de rythmes musicaux, de danses et d'artifices pour parer le corps, petit marronnage et amours clandestins) et aux esprits (création d'un imaginaire servile où magie et sorcellerie semblent avoir une place de choix, pratiques religieuses propres aux nègres, grand marronnage). Le régime servile ne s'est donc pas limité à la fonction de production de biens et de services, il a également fonctionné comme producteur de représentations qui ont fourni aux Blancs, aux affranchis et aux esclaves un système d'interprétation de la réalité coloniale commandant leurs pratiques sociales.

Ainsi en est-il de la représentation du nègre dans la société coloniale esclavagiste. Des études récentes (Bonniol, 1992, Nicole, 1996 et Sainton, 1997) ont fourni d'intéressantes approches anthropologiques et historiques de cette question. Le Code noir fait du nègre un « meuble » et, à ce titre, la société coloniale ne lui reconnaît qu'une valeur marchande fixée en fonction des exigences (âge, sexe, capacité physique, savoir-faire) du marché

que sont les habitations. La vie du nègre n'est cependant pas réduite aux vicissitudes de l'objet qu'il représente, mais sa nature humaine est perçue comme « grossière » et peu accessible à la « civilisation » ; néanmoins la distinction que les habitants propriétaires, les administrateurs et les missionnaires font entre les esclaves créoles et les nouveaux venus d'Afrique indiquent leur sensibilité au « progrès » des Noirs. Le nègre leur apparaît en général sous les traits d'un grand enfant, enclin à la paresse et à la recherche du plaisir sexuel, incapable de satisfaire par lui-même ses besoins vitaux.

Les fondements de cette représentation du nègre doivent être recherchés dans l'ethnocentrisme des coloniaux et dans la pratique même du système esclavagiste qui forgeait l'image du nègre paresseux. Le Noir et le Mulâtre, esclave ou libre, ont-ils intériorisé la représentation du non-blanc en vigueur sous le régime servile ? Bien des éléments en attestent. En premier lieu la gestion de la promotion sociale mulâtre où l'on vit des Mulâtres reproduire au sein de leur classe les valeurs racistes du régime esclavagiste. Ainsi les vieilles familles de couleur s'insurgèrent avec autant de véhémence que les Blancs lorsqu'il fut question, sous la Monarchie de juillet (1830-1848), d'assembler dans les mêmes écoles les enfants d'esclaves et ceux des libres. Dans leurs revendications égalitaires, les Mulâtres se réclamaient d'une ascendance blanche en occultant totalement leur origine noire. En